



Convention sur la
diversité biologique



DISCOURS PAR

M. AHMED DJOGHLAF

**SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA
CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

À L'OCCASION DE

**LA DÎNER-CONFERENCE À L'UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE SUR « LA CONVENTION SUR LA DIVERSITÉ
BIOLOGIQUE : ENJEUX ET DÉFIS »**

**23 AVRIL 2010
SHERBROOKE, CANADA**

À vérifier au moment de l'allocution



Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

Mesdames et Messieurs,

Selon une étude réalisée pour le journal *The Globe and Mail* en 2008 auprès des étudiantes et étudiants des universités canadiennes, l'Université de Sherbrooke est l'université francophone la mieux cotée au Canada. Elle est aussi, pour une septième année consécutive, l'université la plus appréciée au Québec.

De plus, en 2007 le cabinet *Research InfoSource* a estimé que de toutes les universités francophones au Canada, les publications des professeurs de l'Université de Sherbrooke ont eu le plus grand impact dans les revues scientifiques mondiales.

C'est un très grand honneur de pouvoir donner une conférence à une Université aussi éminent que celle-ci. Je remercie l'École de politique appliquée de m'avoir invité à m'adresser aux étudiants de l'Université de Sherbrooke sur le sujet de la Convention sur la Diversité Biologique, ses enjeux et ses défis.

Récemment, un de vos anciens étudiants, le biologiste, océanographe et cinéaste Jean Lemire, a écrit dans le journal *La Presse* le commentaire suivant : « Pendant que les journaux nous inondent de scénarios catastrophe au sujet de la future récession, une autre crise se dévoile sous nos yeux sans que les gens s'en inquiètent outre mesure. Pourtant, cette crise sera irréversible, et tout l'argent de la planète n'arrivera pas à ramener à la vie les espèces qui disparaîtront par simple insouciance. Je parle évidemment de la crise de la biodiversité...faut-il le rappeler: l'extinction, elle, est pour toujours! »

C'est en guise de reconnaissance de cette crise que la communauté internationale a ouvert pour signature, il y a presque 20 ans au Sommet « planète Terre » tenu à Rio de Janeiro, le traité international contraignant qu'est la Convention sur la Diversité Biologique. Ce pacte, conclu par la grande majorité des Etats s'engage à maintenir l'équilibre écologique planétaire tout en allant vers le développement économique. Plus de 150 gouvernements ont signé le texte présenté à la Conférence de Rio, et maintenant, le nombre de pays qui l'ont ratifié s'élève à 193 – presque tous les pays du monde.

La Convention fixe trois objectifs principaux: la conservation de la diversité biologique, l'utilisation durable de ses éléments, et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation de ses ressources génétiques.

La Convention a une portée si vaste et traite d'une question si vitale pour l'avenir de l'humanité qu'elle marque un tournant dans le droit international. Elle reconnaît - pour la première fois - que la conservation de la diversité biologique est "une préoccupation commune à l'humanité" et qu'elle fait partie intégrante du processus de développement. Elle couvre tous les écosystèmes, toutes les espèces, et toutes les ressources génétiques. Elle fait le lien entre les efforts traditionnels de conservation et le but, de nature économique, consistant à exploiter les ressources biologiques de façon à en assurer la pérennité. Elle pose le principe d'un partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques, notamment, à des fins commerciales.

Elle s'étend également au domaine de la biotechnologie, qui connaît une expansion extrêmement rapide, puisqu'elle traite des questions du transfert et du développement des biotechnologies, du partage des avantages qui en découlent et de la bio-sécurité. Il est important de noter le caractère juridiquement contraignant de la Convention : cela signifie que les pays qui y adhèrent sont dans l'obligation d'appliquer ses dispositions.

En effet, la Convention fournit un cadre juridique mondial pour l'action sur la biodiversité. Elle rassemble les Parties à la Conférence des Parties (COP) qui est l'organe directeur de la Convention et qui se réunit tous les deux ans, ou au besoin, pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Convention et adopter des programmes de travail en vue d'atteindre ses objectifs et de fournir des directives.

Parmi nos buts majeurs est la Cible Biodiversité 2010. En 2002 la communauté internationale s'est fixée comme objectif de réduire de façon significative la perte de la biodiversité dans le monde d'ici 2010 afin de protéger les capacités de notre planète de fournir les biens et services sur laquelle l'humanité dépend.

L'air et l'eau purs, la pollinisation des champs, la nourriture, le traitement des maladies, la régulation du climat, la protection contre les inondations et les orages, les valeurs culturelles, les plaisirs récréatifs, les matières premières pour satisfaire aux demandes des consommateurs – toutes ces choses que nous considérons comme acquises – nous parviennent de la diversité de plantes et d'animaux et de leurs interactions complexes. Nous dépendons tous, pour notre bien-être, de la biodiversité et des services qu'elle fournit.

Les services de filtration qu'offrent les forêts et les marais nous procurent l'air pur que nous respirons et l'eau propre que nous buvons. En effet, 45 pour cent des québécois puisent leur eau potable du fleuve St-Laurent. Sans cette filtration naturelle, les eaux arrivant au fleuve seraient très polluées et les coûts de purification seraient beaucoup plus élevés. Autour du monde, plus de 1,6 millions de personnes dépendent des forêts et des produits forestiers pour subvenir à leurs besoins, et plus de 3 milliards de personnes dépendent de la biodiversité marine et côtière. Pour les plus pauvres au monde, il n'y a aucun autre recours. Une biodiversité robuste représente une vie supportable et même saine.

De plus, la biodiversité est la source de nombreux remèdes. On estime que 80 pour cent de la population dans les pays en voie de développement à recours aux médecines traditionnelles. Par exemple, en 2002-2003 80 pour cent des nouveaux produits chimiques lancés mondialement comme médicaments sur le marché peuvent être reliés à, ou ont été inspirés par, des produits provenant de la nature.

Comme vous le voyez, la biodiversité nous procure non seulement les services fournis par les écosystèmes dont nous dépendons, mais elle a également une valeur économique très élevée. Comme l'a dit Hubert Reeves : « La biodiversité est notre garantie de survie. »

Cependant en mai la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique démontrera que la biodiversité continue de disparaître à un rythme effréné. Ce rapport se base non seulement sur la littérature scientifique mais aussi et surtout sur les informations contenues dans les 120 rapports nationaux soumis à cette date par les Parties contractantes, y compris le Canada. Le rapport confirmera les résultats de l'Étude du millénaire sur les écosystèmes. 60% des écosystèmes de notre planète sont dans un état de dégradation avancée. Le rythme d'extinction des espèces serait aujourd'hui de 1000 fois supérieure au rythme naturel d'extinction.

Les écosystèmes terrestres et aquatiques de la planète voient leur étendue et leur composition modifiées par l'activité humaine à une vitesse sans précédent, avec une faible compréhension des effets que cela aura sur la capacité des écosystèmes à fonctionner et à fournir leurs services dans le futur.

En effet, environ 60 pour cent des principales rivières du monde ont été fragmentées par des barrages et des dérivations, en raison de l'inondation des habitats, de la dislocation des régimes d'écoulement et du blocage des routes migratoires.

L'intensification de la pêche a abouti au déclin des populations de grands poissons de grande valeur tels que les thons, les morues, les espadons et les bars qui occupent une place élevée dans la chaîne alimentaire. Dans l'Atlantique Nord, le nombre de grands poissons a fléchi de deux tiers au cours des 50 dernières années.

Les scientifiques estiment que les forêts abritent entre 50 et 90 pour cent des espèces terrestres. La grande marge d'incertitude indique le nombre d'organismes vivants de notre planète qui ne sont pas encore scientifiquement décrits, y compris des formes de vie complexes qui seraient grandioses dans leur propre droit mais qui pourraient, par exemple, être aussi la source de nouvelles inventions technologiques et de solutions médicales dans un proche avenir. Pourtant, les forêts disparaissent ou se dégradent à un rythme très rapide partout dans le monde, et plus de 150 espèces disparaissent chaque jour.

Le rapport confirmera aussi les informations contenues dans la liste rouge des espèces menacées 2009 de l'UICN. En effet 36% de toutes les espèces examinées sont menacées d'extinction, y compris 21% des mammifères, 30% des amphibiens, 12% des espèces d'oiseaux, et 70% des plantes. À ce rythme, une superficie de 1,3 milliard d'hectares, soit une fois et demi la surface des États-Unis d'Amérique perdra avant 2050 sa biodiversité originelle.

Aucun pays, aucun écosystème, n'est épargné. Selon le Comité sur la Situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), 13 espèces sauvages ont déjà disparu et 572 sont sur la liste des espèces à « risque ».

C'est pour cela que les experts du Muséum d'Histoire naturelle de Paris n'hésitent pas à prédire que nous sommes à la veille de la sixième extinction globale des espèces et la première à être générée par vous et moi, une espèce parmi des millions d'espèces. Ils n'hésitent pas à faire référence à une nouvelle ère dite Anthropocène, pour désigner une nouvelle époque géologique, celle où l'action de l'espèce humaine est devenue une force géophysique capable de modifier ou même de détruire sa planète par son influence sur l'équilibre de la biosphère.

Fortement liée à la crise de la biodiversité est celle du climat. En effet la troisième édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique confirmera que les changements climatiques sont aujourd'hui l'une des causes majeures de l'accélération de l'érosion de la vie sur Terre. 89% des rapports nationaux reçus de nos Parties le confirment.

Le rapport sur les changements climatiques et la biodiversité soumis par le Secrétariat au Sommet de Copenhague démontre avec force détails que pour chaque augmentation d'un degré Celsius de la température, 10% des espèces végétales et animales recensées seront menacées d'extinction. L'accord de Copenhague qui vise à limiter à deux degrés l'augmentation de la température d'ici 2050 risque d'être une sentence de mort pour 20% des espèces connues. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prédit que 30% des espèces connues disparaîtront d'ici la fin du siècle présent en raison des changements climatiques.

En outre, la plupart des dommages provoqués par le réchauffement climatique sont liés à une dégradation constante des écosystèmes et à la diminution des récoltes, ce qui mène à une malnutrition massive et provoque des maladies. Les niveaux changeants de précipitation

diminuent la production agricole dans l'ensemble des tropiques et des secondaire-tropiques, et la malnutrition en est le résultat.

De plus, l'appauvrissement de la biodiversité entrainera l'aggravation des défis que posent les changements climatiques. La déforestation contribue à plus de 20% des émissions de gaz à effet de serre. Les tourbières, quoique ne représentant que 3% de la superficie de la terre, séquestrent plus de 30% de carbone. Cependant, 13 millions d'hectares de forêt disparaissent chaque année, l'équivalent à l'Île de Montréal chaque 36 heures, et plus de la moitié des zones humides de notre planète a disparu durant le siècle écoulé.

Si les changements climatiques représentent un problème, la biodiversité fait partie de la solution. En effet il ya plusieurs activités de gestion de l'utilisation des terres qui peuvent contribuer à l'atténuation des changements climatiques. Celles-ci incluent la protection des forêts naturelles et des stocks de carbone des tourbières ; la gestion durable des forêts ; la gestion durable des zones humides ; la restauration des zones humides dégradées ; et les pratiques agricoles durables. En tout le potentiel de réduction des émissions et d'augmentation de la séquestration du carbone associé aux activités de gestion des terres est évalué à de 1 à 6 milliards de tonnes de CO₂ par année.

La biodiversité fait partie intégrante non seulement à l'atténuation des changements climatiques mais aussi à l'adaptation aux conséquences négatives des changements climatiques. En effet l'adaptation écosystémique intègre la diversité biologique et les services écosystémiques aux stratégies d'adaptation. Quelques exemples incluent la défense des côtes en maintenant et/ou en restaurant les mangroves et autres zones humides côtières afin de réduire les inondations côtières et l'érosion des côtes ; la gestion durable des zones humides terrestres et des plaines inondables afin de maintenir le débit et la qualité de l'eau ; la conservation et la restauration des forêts afin de stabiliser les pentes et de régulariser le débit de l'eau ; et la conservation de la diversité biologique agricole afin de fournir une réserve de ressources génétiques particulières pour l'adaptation des cultures et du bétail aux changements climatiques.

Les experts de l'Université de Stanford en Californie n'hésitent pas à proclamer que « l'avenir de la biodiversité pour les dix prochains millions d'années sera certainement déterminée dans les cinquante à cent ans à venir par l'activité d'une seule espèce, l'Homos Sapiens, vieille seulement de 200,000 ans ». Ils préconisent donc un changement profond dans les mentalités, de façon à porter un autre regard sur la nature. Ils affirment que « l'idée que la croissance économique est indépendante de la santé de l'environnement et que l'humanité peut étendre indéfiniment son économie est une dangereuse illusion ».

Cette dangereuse illusion se trouve aggravée par une dangereuse ignorance. Selon une enquête réalisée par l'Eurobaromètre, 66% des européens ne connaissent pas le terme « biodiversité ». Une enquête similaire réalisée en France confirme ces chiffres. Cette ignorance frappe particulièrement les générations montantes. Une autre enquête réalisée en septembre dernier dans le cadre de l'initiative du Secrétariat « la Vague Verte » et effectuée auprès de 1500 enfants du Royaume-Uni âgés entre 6 et 12 ans, a révélé que 30% de ces enfants n'arrivent pas à faire la différence entre une abeille et une guêpe, certains les ont même confondues avec des mouches. Baignant dans un monde urbain de plus en plus virtuel, les citoyens de demain, les enfants d'aujourd'hui, vivent détachés de la nature. Au Québec, les enfants d'aujourd'hui passent 20% moins de temps en plein air que leurs parents au même âge.

C'est pour mettre fin à cette dangereuse illusion ainsi qu'à ce manque de connaissance en

la matière, qui par ailleurs s'accompagne d'une dangereuse indifférence des décideurs, que l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2010 « Année internationale de la biodiversité ».

En effet, c'est le temps de passer à l'action. Pour permettre aux leaders de ce monde de l'agir sur ce message important, l'Assemblée générale des Nations Unies a décidé, dans le cadre de la célébration de l'Année internationale de la biodiversité, de convoquer un sommet des chefs d'État et de gouvernement, à l'occasion des travaux de sa 65^{ème} session qui se tiendra à New York, en septembre prochain. Il s'agit de la première fois dans les annales des Nations Unies que se tiendra un sommet des chefs d'État ou de gouvernement exclusivement consacré à la biodiversité.

Par la suite, la dixième Conférence des Parties à la Convention aura lieu en octobre à Nagoya, au Japon. À Nagoya nous attendons l'adoption du plan stratégique 2011-2020 de la Convention qui comprendra non seulement des objectifs quantifiés pour 2020 mais aussi une vision pour 2050, tout comme l'identification de moyens de mis en œuvre et de mécanismes d'évaluation et de suivi. À Nagoya la CBD élaborera aussi un programme de travail collectif avec les autres Conventions de Rio, ce qui sera une grande contribution au Sommet sur le développement durable qui aura lieu à Rio en 2012, 20 ans après la création des Conventions de Rio.

Si nos efforts pour implémenter notre nouveau plan stratégique s'avèrent finalement fructueux, nous aurons besoins du soutien des universités et de la communauté académique. En particulier, il y aura plusieurs domaines importants dans lesquels la recherche devra se concentrer à l'avenir.

Le premier domaine tournera autour de l'élaboration d'indicateurs de la biodiversité et leur amélioration, afin d'être en mesure d'avoir une idée exacte des endroits sur la planète où la biodiversité disparaît et surtout à quel rythme. Bien entendu, être en mesure de suivre les changements qui s'opèrent dans les différentes sphères de la biodiversité signifie qu'une connaissance approfondie de la taxonomie est indispensable. Selon certains estimés, le nombre d'espèces sur la planète s'élève à 13 millions, mais seulement un peu moins de deux millions d'espèces ont été classifiées. L'interrelation entre les changements climatiques et la perte de biodiversité sera un autre domaine d'importance pour la recherche. L'estimation des coûts sociaux et économiques de la perte de la biodiversité est aussi une priorité de recherches puisque des données évidentes et des études de cas dans ces domaines permettront de convaincre plus de décideurs qu'il faut faire des efforts de préservation. L'établissement d'un lien plus fort entre les scientifiques et les décideurs politiques est aussi essentiel.

Permettez-moi de mentionner encore l'ancien de l'Université de Sherbrooke Jean Lemire, qui a passé un an et demi sur un bateau dans l'Antarctique avec 12 autres personnes tout en filmant l'expérience afin de pouvoir alerter et sensibiliser les Québécois aux changements climatiques et ses liens importants avec l'appauvrissement de la biodiversité. Homme exceptionnel est un modèle pour nous tous, le message qu'il a tiré de son expérience antarctique ne pourrait pas être plus important : « Chacun d'entre nous doit agir – ne pas prendre des mesures immédiates et efficaces est inacceptable. »

Laissons-nous donc guider par ses mots. Car la biodiversité c'est la vie...la biodiversité c'est NOTRE vie.

Je vous remercie de votre aimable attention.